

Le « Ségur de la Santé » : « ne pas changer le cap » (Édouard Philippe)

Le président de la République a déclaré qu'il faudrait une réforme en profondeur de notre système de santé pour lui permettre de répondre aux besoins de la population.

Mais la réforme qu'envisage le gouvernement n'a rien à voir avec celle exigée par les hospitaliers.

Édouard Philippe affirme en effet qu'il ne veut « **pas changer le cap, mais changer le rythme** ».

Les suppressions de lits et de postes vont donc se poursuivre sans doute à un rythme accéléré!

Et si le gouvernement admet la nécessité de revaloriser les salaires, ce sera dans le cadre de la pulvérisation

du statut de la fonction publique hospitalière : primes privilégiées, augmentations différenciées par catégories, par zones géographiques et attaque en règle contre les 35 heures.

D'ailleurs, si les personnels hospitaliers pouvaient encore se faire des illusions sur cette réforme, la façon dont la prime de 1 500 euros promise aux soignants est gérée en dit long sur les intentions gouvernementales. Elle sera variable en fonction des départements, des établissements, de la catégorie professionnelle, du temps de présence des personnels. En aucun cas, elle ne répond à l'exigence d'augmentation de la valeur du point d'indice.

Pas « d'union nationale », réaffirmons les revendications !

Sous prétexte d'urgence prétendument « sanitaire », le gouvernement porte des coups brutaux contre le Code du travail et les libertés démocratiques.

Dans le même temps, les tentatives pour museler les organisations syndicales au sein d'une « Union nationale » se sont multipliées.

Le gouvernement et le patronat voudraient que les

syndicats les accompagnent, sous prétexte de « crise sanitaire », dans cette politique de destruction du Code du travail, des acquis sociaux, des libertés...

Face à cette situation les organisations syndicales départementales CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires du Maine-et-Loire réaffirment que **l'heure n'est pas à l'Union nationale, mais à la défense des revendications.**

Les organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, SUD) du secteur de la santé appellent, le 16 juin, les personnels hospitaliers à manifester pour faire valoir leurs revendications.

L'intersyndicale départementale appelle l'ensemble des salarié-e-s du privé et du public à manifester avec eux, le 16 juin.

LES PERSONNELS HOSPITALIERS N'ONT BESOIN NI DE MÉDAILLES NI D'APPLAUDISSEMENTS. ILS EXIGENT DES POSTES ET DES SALAIRES DÉCENTS. SOUTENONS-LES !

Nous revendiquons :

- ➔ La satisfaction des revendications des personnels hospitaliers
- ➔ L'abrogation de la loi portant sur l'urgence sanitaire.
- ➔ L'interdiction des licenciements, l'interdiction du versement des dividendes.
- ➔ L'abrogation de toutes les ordonnances qui remettent en cause le Code du travail et le statut de la fonction publique.
- ➔ Que l'école soit rétablie dans ses missions d'enseignement et d'instruction. Non à sa transformation en garderie, sous la coupe des collectivités locales.
- ➔ Le retrait de la réforme de l'Assurance chômage.
- ➔ Le retrait définitif de la réforme des retraites.

**Vous les avez applaudis,
MAINTENANT VENEZ LES SOUTENIR AVEC NOUS DANS LA RUE.
LE 16 JUIN, TOUS DANS LA RUE
ANGERS : 11 heures, place du Ralliement**